



PROCESSUS DE SÉLECTION DES BOURSIERS 2025

- La période de mise en candidature pour envoyer en ligne le formulaire de demande de bourse est **du 17 janvier au 23 février 2025, 23 h 59**.
- Vous n'avez pas à remplir un formulaire différent que vous pratiquiez un sport individuel ou collectif.
- Il n'y a pas non plus de formulaire différent pour déposer une demande pour la bourse académique Lise-Bélanger ou la bourse persévérance sportive Milan Latulippe.
- Tous les athlètes utilisent le même formulaire et doivent compléter chacune des questions appropriées selon leur situation et joindre tous les documents identifiés. Si vous omettez d'envoyer les documents, votre demande sera rejetée.
- **C'est à partir des informations entrées dans le formulaire, et du bulletin scolaire pour la bourse académique Lise-Bélanger, que les boursiers sont sélectionnés par le comité de sélection.**
- Seule exception : pour les bourses de la catégorie Espoir, étant donnée le nombre élevé de demandes reçues, **c'est par tirage au sort que se fait l'attribution.**
- Une fois la date limite passée, Loisirs Laurentides vérifie certaines informations transmises et le comité de sélection procède au tirage au sort des bourses Espoir et à la sélection des boursiers pour les autres catégories.
- Nombre de bourses par catégorie :
 - Espoir : 18 bourses pour les sports d'hiver (9 bourses masculines, 9 féminines); 18 bourses pour les sports d'été (9 bourses masculines, 9 féminines). Montant : 350 \$
 - Relève : 4 bourses masculines et 4 féminines. Montant : 750 \$.
 - Élite : 4 bourses masculines et 4 féminines. Montant : 1 000 \$.
 - Sport collectif Relève : 1 bourse masculine et 1 féminine. Montant : 500 \$.
 - Sport collectif Élite : 1 bourse masculine et 1 féminine. Montant : 500 \$.
 - Bourse académique Lise-Bélanger : 1. Montant : 500 \$.
 - Bourse persévérance sportive Milan Latulippe : 1. Montant : 350 \$.